Mise en valeur du réseau de sentiers thématiques du Pays Toy

Commission Syndicale de la Vallée du Barèges

La Commission Syndicale de la Vallée du Barèges souhaitait réhabiliter et créer un réseau de sentiers-boucles à thèmes, en tenant compte des critères suivants : signalétique identique à celle du Parc, création de boucles, une thématique par sentier, création de deux guides (promenades et randonnées), mention des sentiers praticables l'hiver, insertion de flash code.
L'objectif de la commission était d'homogénéiser et de mettre en valeur le réseau de sentiers du Pays Toy en mettant en avant une édition unique à l'ensemble de la vallée, les thèmes qui font la richesse du canton, un travail complet de terrain (ouverture et réhabilitation de sentiers, balisage, réfection de murets, d'anciennes passerelles…).
Ce projet est mené de manière concertée dans le cadre d'un groupe de travail entre les différents acteurs du Pays Toy : partenariat avec les offices de tourisme de Barèges, Gavarnie-Gèdre, Luz Saint-Sauveur, les communautés de communes de Gèdre-Gavarnie et du Pays Toy, le Sivom du Pays Toy, l'ONF, EDF et la Fédération française de randonnée pédestre, ainsi que les sociétés de pêche et de chasse.

Le programme Leader a accompagné les travaux de réhabilitation et de création des sentiers mais n'a pas financé les topoguides.

Fiche action : accessibilité et mobilité durable

Dispositif : promotion des activités touristiques (413-313)

Coût total : 30 016 € HT

Subvention Leader : 1 650 €

Autres financements publics : Conseil Général, Conseil Régional

Dates de réalisation : août 2010 – août 2011

Pour en savoir plus

Structure : Commission Syndicale de la Vallée du Barèges

Contact : M. Raymond Bayle, Président

Tél : 05 62 92 99 56

E-mail : csvb@luz.org

Intérêt du projet

Le projet répond à la volonté du GAL de développer les activités touristiques de pleine nature qui mettent en valeur le territoire ; le projet s'est appuyé sur une démarche partenariale et concertée pour la mise en place d'un réseau de sentiers cohérents reconnu par la fédération. Les thématiques patrimoniales et environnementales sont mises en avant.